Annexe 1

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT & ÉGLISE LOCALE

Extraits du document « *Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement* » :

➤ *A propos de l'enracinement de la communauté éducative dans la réalité ecclésiale…*

> *Si un établissement catholique d'enseignement a une responsabilité particulière dans l'annonce de l'Évangile et la formation chrétienne, il n'est qu'un des lieux où l'Église diocésaine déploie ses orientations pastorales.*
>
> *La vie de l'Église, tout particulièrement dans le domaine de l'enseignement, est enrichie des diverses traditions des réseaux congréganistes. Dans un établissement congréganiste, le projet d'animation pastorale se vit donc dans le cadre des orientations pastorales diocésaines et dans le cadre des initiatives pastorales du réseau congréganiste.*
>
> *L'annonce explicite de l'Évangile s'articule donc à toutes les dimensions de la vie de l'établissement. Elle est possible si la vie de l'établissement est référée à l'Évangile et à l'enseignement de l'Église, notamment sa pensée sociale, si la dimension spirituelle de la personne humaine est honorée, si la dimension religieuse de la culture est prise en compte, si la transmission d'une « culture chrétienne » est assurée. La communauté éducative est appelée à être un lieu où se vivent et s'annoncent les Béatitudes.*
>
> *L'établissement catholique, comme lieu de vie, est appelé à une première annonce pour tous, chacun restant libre de répondre à l'invitation entendue. Une annonce n'est possible que si l'établissement permet une authentique expérience ecclésiale.*
>
> *Le projet d'animation pastorale met en œuvre des propositions diversifiées pour tenir compte de l'ouverture à tous et des diverses formes d'intelligence et pour permettre à chacun de cheminer dans son propre itinéraire.*
>
> *À partir des divers champs qui ont été distingués, dans l'ordre de la culture et de la proposition de la foi, le chef d'établissement sollicite les divers acteurs de la communauté, en tenant compte des compétences et en respectant la liberté de conscience de chacun. La vitalité des acteurs est liée aux possibilités de formation et de ressourcement.*
>
> *L'annonce explicite ne peut se vivre isolément. Elle s'inscrit dans le dynamisme des réseaux d'établissements et de l'Église locale.*

➤ *A propos de la mutualisation des ressources locales…*

> *Préconisation n°5. L'animation pastorale d'un établissement catholique d'enseignement a besoin de solliciter des ressources multiples. Les établissements catholiques ont intérêt à partager leurs initiatives et, si possible, leurs ressources.*
>
> *S'il faut veiller à la formation des acteurs de l'établissement, en lien avec les directions diocésaines de l'enseignement catholique et les tutelles congréganistes, il est aussi utile de travailler à des projets partagés avec les autres acteurs de l'Église locale. Les établissements peuvent solliciter des associations, des organismes de l'Église ou des mouvements éducatifs.*
>
> *L'établissement s'appuie aussi sur les services diocésains tels que les Services pour la catéchèse et le catéchuménat.*

➤ *A propos de l'hétérogénéité des demandes à entendre…*

> *Le projet d'animation pastorale rejoint toutes les dimensions de l'établissement dans sa tâche éducative, dans son travail d'enseignement et dans la proposition de la foi. Il articule aussi des activités s'adressant à tous, et des activités facultatives.* […]
>
> *Enfin, ce même projet d'animation pastorale permet à l'établissement de travailler dans le cadre de l'Église locale et de participer aux initiatives paroissiales et diocésaines. Il s'inscrit aussi dans les orientations des réseaux des établissements catholiques diocésains ou congréganistes. Certaines attentes ne peuvent trouver réponse dans l'établissement. C'est pourquoi il est indispensable aussi que ce dernier travaille en lien avec toutes les personnes et tous les organismes qui contribuent à la pastorale des jeunes pour orienter les enfants et les jeunes vers des lieux appropriés à leur recherche.*

➤ *A propos de la mobilisation des acteurs et des chrétiens de la communauté…*

> *Les chrétiens de la communauté éducative rejoignent la communauté chrétienne en d'autres lieux, notamment la paroisse. Mais ils doivent aussi vivre dans l'établissement une authentique expérience ecclésiale.*
>
> *Il est donc inhérent à la responsabilité pastorale du chef d'établissement de permettre aux chrétiens de l'établissement de rejoindre la communauté chrétienne locale et de se donner, dans l'établissement, un mutuel soutien fraternel.*

➤ *A propos de la catéchèse…*

> *Selon les situations locales, la catéchèse est proposée aux élèves des établissements catholiques d'enseignement dans leur établissement ou en paroisse. Si la première annonce est une responsabilité inhérente aux lieux et regroupements de vie, la catéchèse ordonnée n'est pas toujours organisée dans les établissements catholiques d'enseignement, si tel est le choix des diocèses. Un établissement catholique d'enseignement qui n'assure pas la catéchèse ne peut cependant s'en désintéresser. Il lui appartient d'entretenir des liens réguliers avec la paroisse, pour que les enfants, les jeunes et les familles soient véritablement accompagnés dans leur demande et leur démarche.*
>
> *Enfin, la catéchèse n'est pas limitée à l'enfance et à la préparation des sacrements de l'initiation chrétienne. C'est une catéchèse pour tous les âges de la vie, et une éducation permanente de la foi. Les collèges et lycées doivent donc élaborer des propositions pour tous les niveaux de classe.*
>
> *Ces propositions propres aux établissements ont aussi à s'inscrire dans la pastorale des jeunes du diocèse et à se vivre en lien avec les mouvements éducatifs de l'Église.*

➤ *A propos du ressourcement des acteurs…*

> *En outre, les acteurs de la communauté éducative qui contribuent à l'annonce explicite doivent pouvoir se ressourcer par la prière, la méditation de la Parole de Dieu et la célébration.*
>
> *Ces temps de ressourcement sont proposés par chacun des établissements, ou dans le cadre des réseaux des établissements diocésains et congréganistes. Les membres des communautés éducatives sont aussi invités à rejoindre les temps et les lieux de ressourcement proposés par l'Église locale.*

➤ *A propos du ressourcement des étudiants…*

> *Les temps de ressourcement proposés aux étudiants des masters préparant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou aux membres des communautés éducatives s'appuient sur des initiatives de l'Église locale.*